

Spécialisations / intérêts thématiques au sein de la profession

Je souhaiterais être contacté/e pour des conférences/ateliers sur les thèmes suivants

Je suis intéressé(e) à participer à un groupe de travail dans le domaine suivant

Membre associé

Pour les étudiant(e)s en musicothérapie et les musicothérapeutes qui ne remplissent pas les conditions d'admission en tant que membre ordinaire.

Pour les étudiant.e.s en musicothérapie :

- Indiquer l'année prévue d'obtention du diplôme (page1)

Pour les musicothérapeutes:

- Joindre votre diplôme

Membre ordinaire

Pour musicothérapeutes en possession d'un diplôme suisse reconnu par OdA ARTECURA:

- Joindre votre diplôme, MAS, etc. et, le cas échéant, le diplôme EPS

Pour les autres formations :

- Joindre le diplôme de musicothérapie et, le cas échéant, le diplôme EPS
- Toutes les heures requises se trouvent dans le règlement d'admission ([lien](#)) de l'ASMT. Veuillez impérativement joindre les attestations des 130 h de pratique personnelle & de musicothérapie didactique (dont au moins 50 h de musicothérapie individuelle et 30 h dans une autre spécialité de l'art-thérapie) ainsi que 150 h de supervision.

Informations importantes

Les montants des cotisations sont votés chaque année lors de l'assemblée générale et facturés en mai de l'année en cours. Les cotisations s'élèvent actuellement à

- 340.- CHF pour les membres associés et ordinaires
- 150.- CHF pour les retraités
- 40.- CHF pour les étudiants

Frais de dossier uniques de CHF 100.- en cas d'admission ou de changement de statut vers celui de membre ordinaire.

Concerne les **demandes d'adhésion** en tant que **membre associé et ordinaire**

Tous les membres ordinaires et associés de l'ASMT s'engagent par leur signature à respecter aussi bien le code éthique de l'ASMT que le code éthique d'Oda ARTECURA. Du fait de l'affiliation de l'ASMT à Oda ARTECURA, le code éthique de l'organisation faitière Oda ARTECURA s'applique aux membres de l'ASMT dans un cas juridique.

Déclaration

J'ai pris connaissance des statuts de l'association et du règlement d'admission et j'en accepte les conditions. J'ai lu le code éthique de l'ASMT et celui d'Oda ARTECURA et je m'engage à les respecter. J'ai également pris connaissance du fait que la démission de l'association est toujours possible pour la fin de l'année civile.

Lieu / Date :

Signature :

Veillez envoyer le formulaire d'admission et les annexes au secrétariat de l'ASMT:
info@musictherapy.ch